



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 83.- / étudiants: 35.-

Aux nouveaux lecteurs

Pour Noël, d'aucuns ont reçu un abonnement à *La Nation*. S'ils lisent ces quelques lignes, c'est probablement qu'ils tiennent entre les mains cette grande feuille verte et blanche qui fait notre bimensuel. Qu'ils me permettent ces quelques mots de bienvenue.

En 2014, lors d'une refonte de notre ligne graphique à l'occasion du deux-millième numéro, nous avons réfléchi à développer une véritable offre numérique. Nous y renoncâmes par attachement à la matérialité du monde, soupçonnant que les forces invisibles de la « tech' » s'attelaient à la grignoter.

Etre de chair et de sang, l'homme occupe physiquement l'espace. Il en va de même avec *La Nation*. Bien avant que de transmettre une doctrine, ce journal est d'abord d'encre et de papier. Il est un assemblage de matière organisé par la main de l'homme. Ce façonnage, les rédacteurs ne peuvent le mener à chef sans le concours de l'imprimeur. La production d'un journal est un collier d'efforts individuels fournis au sein d'un groupe poursuivant un même objectif. Cette finalité est aussi simple qu'ambitieuse: la livraison dans vos boîtes à lettres d'un objet beau et

bon depuis 1931, chaque mois d'abord puis toutes les deux semaines.

Ce but se situe à l'extérieur de nous-même. Ce qui n'empêche pas qu'il mette en lumière les personnalités qui y contribuent: les styles, en recherche ou affermis, reflètent des tempéraments; les sujets traités révèlent des inclinations et rappellent des parcours ou des préoccupations plus ou moins momentanées.

Pourtant, un journal – qui plus est un organe d'opinion (au singulier!) comme le nôtre – ne saurait se contenter de refléter l'esprit individuel de chacun de ses auteurs. Il poursuit une ligne et affirme une doctrine qu'il éprouve au fil de l'actualité. Il s'adosse à un mouvement politique, au sens propre d'une activité foisonnante qui cherche à façonner le Pays à l'image de ses convictions. Tout engagement personnel poursuit un but. Pour être porteur, ce but doit ultimement se situer à l'extérieur de ceux qui le poursuivent.

A l'espace que l'homme occupe physiquement, l'histoire et la géographie ont de concert donné des institutions et des mœurs. Ces dernières jouent au niveau personnel et mental le rôle qu'endossent les institutions pour

le fonctionnement de l'Etat. L'unité d'une communauté sera d'autant plus grande que ses institutions seront en adéquation avec ces mœurs qui caractérisent les habitudes quotidiennes d'une population. Collectivement partagées, les mœurs tendent alors à se confondre avec les institutions.

En politique, la Ligue vaudoise accorde donc au fonctionnement des institutions une même importance qu'à l'attitude individuelle face aux choses. Cela exige de nos rédacteurs une aptitude au décentrement. C'est-à-dire à ne pas se considérer comme à la fois le centre et la solution du problème abordé. Peut-être aucune autre attitude n'est-elle aussi peu moderne.

Très directement, nos attitudes personnelles déterminent les rapports que nous entretenons avec nos concitoyens. En bonne continuité, les institutions sont autant l'expression des liens interpersonnels entre les citoyens qu'un moyen d'agir directement sur eux. Mises en œuvre par des décisions officielles, voire seulement par la seule éventualité d'une telle décision, les institutions marqueront nos relations familiales, sociales ou professionnelles; parfois profondément et de manière définitive.

Une décision administrative ou judiciaire absurde, c'est-à-dire en décalage avec la vraie nature des choses ou la véritable nécessité de régler un prétendu problème, nous sera incompréhensible. Cette incompréhension portera atteinte à la légitimité des institutions et développera le sentiment d'injustice. Lutter contre cette incompréhension, ou contre sa possibilité, est l'un des enjeux centraux de la politique.

Au début de notre retraite annuelle du Camp de Valeyres, nous rappelons aux jeunes participants qu'hors des villes on salue les personnes que l'on croise, fussent-elles inconnues. La politesse, les principes du dialogue, le droit de la propriété, l'obligation de servir puis l'organisation de l'Etat s'enchaînent pour tenir en équilibre sur une même corde moralo-institutionnelle. Cette ligne encadre la société vaudoise et conjure les coups de boutoir sans fin du désordre. Les nuances de son unité, toujours perfectible, déterminent notre degré de civilisation.

Le journal que vous tenez entre les mains a la prétention d'y ajouter une brique.

Félicien Monnier

Remboursement des dividendes: deuxième rappel

Le besoin financier pour le retour de la capacité de défense est estimé aujourd'hui à 50 milliards de francs. C'est le prix des dividendes de la paix touchés en trop depuis la fin de la guerre froide. En 20 ans, la Confédération a réduit ses dépenses militaires de 1,6 à 0,6% du PIB.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a semblé enfin mettre le Parlement devant ses responsabilités, avec à la clef une promesse de garantir 1% du PIB pour l'armée d'ici 2030. Malheureusement, le langage performatif n'a pas résisté à la réalité des finances fédérales. Le 20 décembre 2023, le Conseil national a décidé par 97 voix contre 97 avec la voix prépondérante du président PS que l'objectif des 1% serait reporté en 2035. Cela représente 10 milliards de moins pour l'armée avec des conséquences concrètes sur les acquisitions et le renforcement capacitaire prévus.

Argument des opposants à une hausse rapide du budget militaire: inutile de se précipiter pour faire des achats alors que tout le monde réarme en même temps et que la demande est au plus élevé. C'est oublier que plus les tensions s'installeront, plus la demande augmentera et la rareté avec

elle. Ceux-là n'ont probablement jamais essayé de faire leurs achats de Noël l'après-midi du 24 décembre...

Face à ces errances parlementaires, certains conseillers aux Etats s'attellent à sanctuariser les dépenses militaires et évoquent l'introduction d'un impôt fédéral pour l'armée afin de contourner le frein à l'endettement. Retour à l'impôt de guerre de 1915? D'autres parlent de comptabiliser le renforcement de la capacité de défense comme « dépense extraordinaire ». Or selon le Conseil fédéral, la situation sécuritaire mondiale ne constitue pas une crise, condition requise par la loi sur les finances publiques.

De manière générale, ces débats démontrent l'incapacité des sociétés libérales à se projeter dans le temps long de la dialectique des volontés, à reconnaître une crise quand elle se profile et à appréhender un rapport de force. En résumé, à faire de la stratégie. Nous avons à nouveau besoin d'un Etat stratège, non pas au sens économique mais dans son acception étymologique première. Un Etat capable de « conduire une armée », avec toute l'anticipation et la planification nécessaire, et acceptant le recours à la force, parce que même si on doit

l'éviter, elle s'impose souvent à nous. La préparation d'une guerre même lointaine ou hypothétique ne peut pas être laissée totalement aux lois du marché ou à l'action d'une main invisible.

Il est paradoxal que nos sociétés libérales s'angoissent, à raison, de la disparition des abeilles ou des glaciers dans cent ans mais soient incapables de comprendre qu'un enchaînement de crises sécuritaires telles que nous les observons aujourd'hui en Europe et dans le monde pourrait avoir des conséquences catastrophiques bien plus tôt. Contrairement aux capacités militaires qui nécessitent des années, voire des décennies pour être acquises et maîtrisées, les intentions changent très vite, surtout les mauvaises. Si l'Armée XXI nous promettait le confort de dix ans de remontée en puissance, il est aujourd'hui évident que la situation sécuritaire mondiale ne nous laissera jamais ce temps-là.

Cette incapacité à se projeter dans l'avenir sécuritaire, cette paralysie face aux enjeux sont des vulnérabilités critiques de nos systèmes occidentaux qui ne manqueront pas d'être exploitées par d'autres avec une inventivité sans défaut. Eux ne se privent pas de faire

de la stratégie et ne s'encombrent pas de nos scrupules à faire les sacrifices matériels et humains nécessaires pour atteindre l'état final recherché.

Faire de la stratégie n'est rien d'autre que garantir la liberté d'action politique d'un pays. L'armée, avec sa capacité de dissuader et combattre, en est l'outil essentiel parce qu'elle est à même de répondre à la montée aux extrêmes de la guerre. La diplomatie, les sanctions économiques, ou la position de moins en moins confortable de passager clandestin sur une frégate européenne désarmée ne le peuvent pas. Si nous n'assurons pas cette liberté d'action, nous serons un jour mis devant le fait accompli, non seulement par l'adversaire, mais aussi par nos alliés, aux dépens de la neutralité.

L'Europe et la Suisse ont voulu sortir de la tragédie de l'Histoire, dans l'illusion que les Etats-Unis continueraient de les en protéger. Elles n'y rentreront que sous la contrainte et n'auront plus le luxe du choix. Nous nous rappellerons un jour malgré nous que la guerre ne se gagne pas avec des mots mais avec des moyens.

Edouard Hediger

N'empêchez pas la lumière Hommage à Michel Moret

Rares au fond, dans une vie, les occasions d'éprouver une véritable gratitude. Parce que rares au fond les rencontres avec de véritables générosités. Celle de Michel Moret était désarmante de simplicité, de bonhomie et de placidité – au sens où Littré entendait ce dernier mot, celui d'une « tranquillité douce et sereine ». Volontiers et respectueusement, je le comparerais à l'éléphant de saint François de Sales, dont le grand Docteur écrivait : « L'éléphant n'est qu'une grosse bête, mais la plus digne qui vive sur la terre et qui a le plus de sens. » Il y avait de la *grosse bête* en Michel Moret ; et les plus pressés pouvaient à cela s'arrêter, ne voyant en lui qu'un amateur mal dégrossi, sans guère de goût, sans même peut-être beaucoup d'intelligence. Tant pis pour ceux que ces *bêtises* prenaient au piège de leurs reflets sans réflexion. Aux autres, à ceux-là qui vraiment s'approchaient de lui, et l'écoutaient, et l'observaient, lentement, ainsi qu'un éléphant qui va son chemin, il laissait voir une âme toute d'amour et de dévouement, de

courage et de persévérance. Rien ne lui était moins étranger que la grossièreté, sinon la vulgarité. Rustique sans doute, mais jamais rustre. *Libri sunt corda hominum*, écrivait Hugues de Saint-Victor, « les livres sont les cœurs des hommes ». Michel Moret en effet semblait ne jamais faire grande différence entre les livres (du moins les bons) et le cœur des hommes dont ils recueillent les joies et les peines, les rires et les sanglots, les pensées et les sentiments. Quant à lui, son cœur était aux livres – comme l'on dit à quelqu'un que l'on aime : « je suis à toi ». Il était à eux et il était pour eux ; il leur appartenait, non d'une appartenance d'esclave, mais d'amour, qui est toujours libre et toujours libérateur. Il s'était donné à eux, tout entier, et alors il les servait, en même façon que l'on devient sans honte le servant et le desservant de ceux que l'on aime. Certes, comme tout éditeur qui entend perdurer, il publiait *trop*, si l'on entend par là plus de livres que seulement ceux pour lesquels il avait une profonde affection, et une haute admiration. C'était le prix à

payer pour demeurer indépendant, et ceux-là seuls qui n'entendent rien aux contraignantes et strictes réalités d'une maison d'édition le lui pourraient reprocher. Son dernier livre, publié l'année même de sa mort, avait pour titre : *Besoin de lumière*. Michel Moret en effet croyait fermement que, selon les mots de Victor Hugo, « l'homme, malgré sa haine et malgré sa démente, / est le commencement de la lumière immense ». Et certainement il aurait pu adopter pour devise d'éditeur : *non in vobis lucem impedias*, « n'empêchez pas en vous la lumière ». Ainsi, plus encore sans doute que le profond besoin de Michel Moret, ce titre signifiait cela

même qu'il espérait éveiller dans l'âme, trop souvent terne ou éteinte, de ses contemporains. Car tel était le point commun de tous les livres aimés de lui, parfois si différents d'apparence, qu'ils étaient tous destinés à détruire dans nos cœurs le désir de ténèbres, et par là même à rendre aux hommes le goût de « la joie conduisant à la lumière » (Tzara). A présent, il connaît la joie qui est la lumière, et la lumière qui est la vie. Nous qui restons après lui dans ce monde de clair-obscur, nous le saluons devant l'Éternel, avec reconnaissance et humilité.

Romain Debluë

On nous écrit

Je tiens à féliciter Jean-François Cavin pour son excellent article sur le CICR (cf. La Nation précédente), à la fois pertinent quant à la situation générale de l'institution, exact quant aux faits et précis sur les questions juridiques. Je soutiens tout à fait son appel du pied au DFAE pour que la Suisse, dans le cadre de sa deuxième et dernière année de présence au sein du Conseil de sécurité comme membre non-permanent, « lance très publiquement une opération diplomatique de grand style pour la réhabilitation du droit humanitaire ». En tant qu'Etat dépositaire des Conventions de Genève, elle est tout à fait bien placée pour prendre une telle initiative, en concertation évidemment avec le CICR auquel les 196 Etats signataires (soit la totalité des membres des Nations Unies) ont confié, en sa qualité d'« organisme humanitaire impartial », toute une série de tâches pour soutenir et faciliter la mise en œuvre de ces Conventions. Le fait qu'une association de droit privé suisse (articles 60-79 CC) soit appelée à jouer un tel rôle dans un traité de droit international public est unique dans les annales des relations internationales. C'est ce qui fait l'« unicité » et la « spécificité » du CICR.

Pour éviter que l'initiative de la Suisse ne se limite qu'à des généralités sur l'importance du droit international humanitaire (DIH) et sur la nécessité de le « respecter et de le faire respecter » selon l'article 1 commun aux 4 Conventions de Genève de 1949, le CICR pourrait au préalable publier, comme cela s'est fait dans le passé, un état de sa mise en œuvre conflict par conflit, qu'il s'agisse de conflits armés entre Etats ou de conflits non internationaux (internationalisés pour nombre d'entre eux en raison de l'implication de puissances étrangères). Conformément à sa pratique, le CICR indiquerait les démarches qu'il a effectuées auprès des belligérants pour

leur rappeler leurs obligations au terme du DIH, les réponses que ces derniers lui ont données, ainsi qu'une description factuelle de la situation réelle sur le terrain en regard du droit, telle que constatée par ses représentants. Il s'agirait en quelque sorte d'établir un « état des lieux », recension que le CICR remettrait par note diplomatique aux 196 Etats signataires des Conventions de Genève et qu'il rendrait ensuite publique par voie d'un communiqué de presse officiel distribué non seulement aux médias, mais à l'ensemble de la communauté internationale concernée par la mise en œuvre du DIH (organisations intergouvernementales et non-gouvernementales), ainsi qu'aux membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

C'est sur la base de cet « état des lieux » établi par le CICR que la Suisse, qui l'aurait reçu à la fois en tant qu'Etat dépositaire des Conventions de Genève et en tant qu'Etat partie à ces Conventions, saisirait le Conseil de sécurité pour l'encourager à voter une résolution sur la question. Cet objectif ne pourrait être atteint qu'au terme d'intenses concertations entre les quinze Etats membres du Conseil, y compris et en premier lieu les cinq membres permanents, pour s'assurer que la résolution soit votée à l'unanimité, évidemment sans oppositions, mais aussi sans abstentions, condition sine qua non de sa prise au sérieux par la communauté internationale. Idéalement, ce processus diplomatique pourrait trouver son point d'orgue dans le courant de l'été 2024, à l'occasion du 75^e anniversaire de la tenue de la Conférence diplomatique qui a établi et approuvé les quatre Conventions de Genève (21 avril-12 août 1949).

Alain Modoux
Ancien directeur
de la communication
du CICR (1970-1989)

Zundel, l'émerveillé

Maurice Zundel est né à Neuchâtel le 21 janvier 1897. Il étudie à l'abbaye d'Einsiedeln, puis à l'Université de Fribourg où il est ordonné prêtre en 1919. Envoyé à Rome par son évêque, Mgr Besson, il obtient un doctorat en philosophie (*L'influence du nominalisme sur la pensée chrétienne*), à l'Angelicum en 1927. Peut-être sous l'influence d'une grand-maman et d'un ami protestant, il s'éloigne de l'enseignement thomiste, et est rapidement perçu comme un mystique marginal par ses supérieurs et ses confrères.

Après Rome, son évêque l'envoie à Paris, en Angleterre, puis en Egypte. Dès 1946, il est nommé prêtre auxiliaire à la paroisse du Sacré-Cœur à Lausanne, où il restera jusqu'à sa mort le 10 août 1975. Cette paroisse crée actuellement un espace à son nom au boulevard de Grancy, il se veut un espace d'accueil pour ceux qui passent, de passerelle pour ceux qui s'y arrêteront (expositions et conférences) et de formation pour ceux qui y demeureront (journées et retraites spirituelles). Il abritera aussi les archives de l'abbé.

Le pasteur Virgile Rochat et l'abbé Marc Donzé, qui anime aussi un excellent site mauricezundel.com, ont publié un florilège didactique¹ de la réflexion de ce penseur dont le pape Paul VI a dit : « C'est une sorte de génie, avec des fulgurations. »²

On y découvre la grande intuition de Zundel : l'homme ne devient vraiment lui-même qu'en se détachant des déterminismes qui l'enferment, pour entrer dans un chemin de liberté par l'émerveillement, dans l'expérience ressentie devant une œuvre d'art, une musique, les sciences ou la nature.

Cependant Maurice Zundel se différencie des apôtres du développement personnel : « C'est à ce moment-là que jaillit la liberté comme un élan de tout l'être dans le don de soi qui répond à un don qui le sollicite, qui l'appelle et qui l'aimante, en sorte que c'est tou-

jours dans la liberté, dans ce jaillissement tout neuf d'une liberté qui se découvre et qui naît à elle-même, que le vrai Dieu apparaît et atteste sa Présence. »³

Le prêtre du Sacré-Cœur est un mystique qui cherche le dépouillement de soi-même pour laisser entrer toute la plénitude de son Seigneur dans la seule vraie liberté qui est celle du don de soi. Il le dit avec des mots simples et beaux.

Mais il ne s'arrête pas à la contemplation et nous appelle à l'action : « Si [Dieu] n'est pas vivant en nous, si ça ne change rien dans notre vie, si notre vie n'est pas passionnante, magnifique, créatrice, pourquoi est-ce que les autres se mettraient en quête d'un Dieu qui ne change rien à rien ? »⁴

Maurice Zundel, par sa liberté de pensée ancrée dans une foi profonde et vécue, continue à interpellier aujourd'hui. Par exemple, face aux peurs suscitées par l'intelligence artificielle : « L'homme-robot résulte d'un univers-robot ; si l'homme est autre chose, ce sera dans un univers que l'homme inventera, que l'homme créera en se créant lui-même. »⁵

S'émerveiller ouvre un accès aisé, et pourtant stimulant et riche, à la pensée de ce prêtre qui a marqué la vie vaudoise en rappelant « toute la nouveauté de l'Évangile : Jésus a pris la vie, il l'a glorifiée, il l'a transfigurée, il lui a donné une dimension infinie, afin que nous puissions la vivre avec un émerveillement continu et une passion infinie. »⁶

Olivier Klunge

¹ Maurice Zundel, *S'Émerveiller*, Cabédita, 93 p.

² Op.cit., p. 7.

³ Op.cit., p. 47.

⁴ Po. Cit. p. 83.

⁵ Tiré d'une conférence de 1966, op.cit., p. 84.

⁶ Op.cit., p. 58.

« Dans le cas Depardieu, elle [la RTS] veut choisir à la place du public, en l'infantilisant avec cette petite musique de fond moralisatrice. C'est à pleins poumons que la RTS respire l'air vicié du temps, celui du jugement moral permanent prescrivant comment boire, manger, voyager, penser, consommer... L'heure serait à la purification de l'art, à l'effacement des artistes.

Romain Clivaz, in *Le Temps*, 4 janvier 2024

L'Etat unique et la société multiple

L'Etat, en tant que pouvoir contraignant, doit être unique, l'existence de plusieurs pouvoirs sur le même territoire portant d'évidence atteinte à l'efficacité du droit, à la confiance sociale et à la sécurité des biens et des personnes¹.

Les bienfaits de l'unicité étatique peuvent-ils s'étendre sans autre au reste de la société? Certains le pensent, notamment en matière d'assurance-maladie. L'augmentation indéfinie des primes relance régulièrement l'idée de la caisse unique: une seule entreprise, avec une seule culture d'entreprise, une direction, une administration, une communication, bref, un système cohérent, sans doublons, sans conflits concurrentiels, sans frais publicitaires.

Fort bien. Mais quels seront les effets concrets de la transformation d'un système de caisses multiples en un système monopolistique? Quelle sera la place de la nouvelle entité dans la société? Quelles seront ses relations avec les assurés, avec le monde de la santé, avec l'Etat? Quels seront ses pouvoirs? Qui les contrôlera?

Par le seul fait d'être unique, la caisse deviendra, à l'instar de l'Etat, un pouvoir incontournable, aux yeux de la population et des siens propres. Elle représentera, sans contestation ni comparaison possible, l'ensemble des assurés résidant en Suisse. Sa voix sera prépondérante dans les tractations avec les autres acteurs de la santé publique, notamment quand il s'agira de décider quels seront les médecins, les hôpitaux, les médicaments, les traitements et les prescriptions conformes, donc remboursables.

Parlant le même langage que l'administration, inspirée du même esprit, elle s'y intégrera progressivement, processus déjà amorcé par tous les textes légaux qui règlent la politique suisse de la santé. Elle en adoptera les tares et les faiblesses, en particulier la croissance anarchique et la tendance à l'immobilité.

Par la force immédiate des choses, la caisse unique privera l'assuré d'une de ses dernières libertés, celle de changer de caisse. On nous objectera que peu le

font. Et alors? Que l'assuré use ou non de cette liberté à titre personnel, la multiplicité, par sa seule existence, le protège en exerçant une pression constante sur la politique des caisses: chacune est contrainte de tout faire pour que l'assuré ne la quitte pas. La caisse unique supprime ce contre-pouvoir vital.

La caisse unique laissera-t-elle à l'assuré le libre choix du médecin? Et celui-ci, conservera-t-il le libre choix du diagnostic, de l'acte médical et de la prescription? A la longue, on peut en douter. L'administration est toujours tentée de penser qu'il n'y a de juste que ce qui passe par ses canaux et fonctionne selon ses procédures.

La caisse unique entrerait dans la catégorie des «Etats dans l'Etat». Et l'une des tâches du pouvoir politique est précisément d'empêcher l'apparition des Etats dans l'Etat. Si, par exemple, par le seul jeu des forces du marché, nous en arrivions à ce qu'il n'y ait plus qu'une caisse en Suisse, l'Etat devrait faciliter, voire susciter l'émergence de caisses

concurrentes pour rétablir une situation de multiplicité.

Nous parlons de la caisse unique parce que tout le monde en parle. Mais ce que nous écrivons des menaces qui planent sur les assurés vaut, *mutatis mutandis*, pour tous les grands groupes qui œuvrent sur le territoire, banques, chaînes de distribution, entreprises générales, syndicats, médias, groupes multinationaux agro-alimentaires, pharmaceutiques, informatiques: autant de pouvoirs s'exerçant peu ou prou sur le citoyen multi-captif, employé, consommateur, affilié syndical, téléspectateur et client.

L'Etat protégera le mieux l'équilibre social et les libertés personnelles en se réservant jalousement l'unicité et en veillant à la multiplicité des autres.

Olivier Delacrétaz

¹ En ce sens, la coexistence de pouvoirs cantonaux et fédéral sur le même territoire est une anomalie. Elle est vivable parce que le mécanisme différencie le pouvoir cantonal originaire et le pouvoir fédéral délégué. Il reste que les cantons sont des souverains mutilés et que l'Etat fédéral n'a qu'un demi-pouvoir.

René Girard aurait eu cent ans

Le 25 décembre 2023, René Girard aurait eu cent ans. Il est mort en 2015. Anthropologue et philosophe français, il fit cependant toute sa carrière aux États-Unis. Ses travaux commencèrent par s'appuyer sur des œuvres littéraires pour ensuite s'élargir grâce à l'étude de récits mythologiques, de textes religieux et de coutumes de nombreux peuples.

A la base de l'œuvre de René Girard se trouve l'importance du mimétisme chez l'homme. Son premier ouvrage, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, paru en 1961, traite du désir mimétique. Nous éprouvons du désir en imitant celui d'autrui. Nous désirons un objet possédé par quelqu'un que nous prenons comme modèle. Le désir se déploie ainsi dans un triangle entre un objet, un sujet et un modèle. Parfois, le modèle peut devenir un obs-

tacle, empêchant d'obtenir l'objet désiré. Cette situation peut déboucher sur la violence.

La violence est un autre élément central de la pensée girardienne. Dans son optique, les situations violentes sont liées à une disparition des différences, dans laquelle les rivaux, dans leur affrontement, ont tendance à devenir similaires, comme des doubles pour prendre un terme de Girard.

L'indifférenciation n'existe pas que dans la violence entre deux individus, mais elle est aussi présente dans la violence subie par des communautés humaines. Parfois, ces dernières connaissent des crises mimétiques.

Lors d'une telle crise, survient un moment où le plus petit indice sur un individu ou un groupe pouvant laisser croire que celui-ci est la cause de la crise de-

vient une preuve de sa culpabilité. Alors la violence de tous contre tous devient la violence de tous contre un. Ce dernier est sacrifié: c'est le mécanisme (fondamental) du bouc émissaire, qui ramène la paix dans la communauté – pour un temps au moins.

A l'issue de ce mécanisme, les différences culturelles et sociales sont établies pour éviter l'indifférenciation associée aux origines de la crise et à la violence.

Le mythe naît de la manière dont la communauté va se raconter cet événement. Le sacré naît face à ce mystère et ce miracle du sacrifice qui a permis de rétablir la paix. Mais ce sacré sera ambivalent, car le bouc émissaire est aussi celui qui aurait amené la peste. D'où le fait que dans les anciennes mythologies, les dieux pouvaient apporter de grands bienfaits mais devaient aussi être craints

(le christianisme fait ici exception, mais nous y reviendrons).

Les sacrifices mis en place ont quant à eux pour but de recréer les effets du mécanisme du bouc émissaire sans devoir passer par une crise. On recherche une victime sacrificiable, ni trop proche ni trop éloignée de la communauté, pour profiter des bienfaits de son sacrifice sans causer de crise au sein du groupe.

Les interdits sont aussi développés pour éviter les situations pouvant évoquer la crise, l'indifférenciation ou la violence.

Les développements de ces éléments relèvent en quelque sorte de connaissances empiriques ainsi que d'un mélange de compréhension et d'ignorance des mécanismes à l'œuvre.

Par rapport à ces mécanismes, Girard accorde une place particulière au christianisme. Le Christ étant, pour lui, le bouc émissaire qui accepte volontairement son sort pour révéler au monde l'innocence de la victime et l'injustice du mécanisme sacrificiel.

L'analyse girardienne, esquissée ici sur quelques points centraux, jette un regard original sur l'histoire des communautés humaines et peut être utilisée pour analyser le présent.

Benjamin Ansermet

Quelques ouvrages: *La Violence et le sacré*, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, *Le Bouc émissaire*.

Découvrir Alain Rochat

Le hasard a voulu que j'aie sous les yeux, dans le même temps, *les Poètes-Misère*, un choix de poèmes inconnus de poètes ignorés des XVIII^e et XIX^e siècles, qu'a réunis, non sans finesse, un certain Alphonse Séché, et plusieurs recueils de poèmes d'Alain Rochat, le récent récipiendaire du Grand Prix de poésie Pierrette Micheloud. Je lis sous la plume de Séché: *L'âme du public est étrangement semblable à l'âme féminine qui va d'instinct vers la beauté, vers la jeunesse, vers la force et tout ce qui s'impose et domine: elle va vers ceux qui réussissent. [...] A peine le malheureux qui tombe en route avant d'avoir atteint le but, verra-t-il quelques mains amies se tendre vers lui*. Et l'on se demande comment a pu rester ignorée cette belle strophe de Malfilâtre, mort dans la misère à 35 ans en 1767, cette belle strophe de *Narcisse*:

Un ruisseau pur, dont le brillant cristal
Suit lentement une pente insensible
Coule sans bruit, et va, d'un cours égal
Porter la vie à l'herbe languissante,
Nourrir les fleurs, nourrir l'ombre naissante
Des saules verts qui bordent son canal.

Eh bien, nous avons changé tout cela! Notre poésie s'est affranchie des rythmes et des rimes. Les Editions Empreintes, créées en 1984 par François Rossel, se moquent bien de ceux

qui réussissent, publiant plus de deux cents titres signés de la plume de près de nonante auteurs – dont les recueils sont d'une incomparable qualité d'impression – sans se soucier de l'accueil du grand public. Il faut lire la poésie d'aujourd'hui non seulement avec un autre oeil, mais aussi avec une autre oreille, tant il est souvent difficile d'y discerner rythmes ou rimes. Ainsi l'œuvre déjà importante d'Alain Rochat, qui est aussi depuis longtemps le patron bienveillant d'*Empreintes*, se distingue-t-elle par un souffle, une écriture très élaborée qui ne facilitent pas la lecture... au contraire de notre malheureux Malfilâtre! Les titres même sont énigmatiques: *Mon visage nébuleuse* (1984), *Un peu d'eau qui nous sépare* (1987), *Fuir pour être celui qui ne fuit pas* (1992 – Prix de poésie C.F. Ramuz, réédité en 1998), *Désert entre ces murs* (1993), *Litanies des villes meurtries* (1998), *Orients* (2000), *Rivières, Tracteurs et autres poèmes* (2019), enfin *Rhizomes* (à paraître). On peut se demander ce qu'est la poésie aujourd'hui, ce qu'elle représente pour le poète du vingt-et-unième siècle, pour Alain Rochat. Il répond donc devant l'assemblée du Cercle Littéraire: «Le poème est une manière pour moi de ne pas me laisser engloutir par la profusion du réel, auquel je suis exagérément sensible.» Voilà une belle profession de foi! Nous aussi, sensibles à cette profusion, nous lui sommes reconnaissants de nous entraîner dans l'exercice difficile de gagner un espace irréel.

Daniel Laufer

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

La forêt contre l'Etat total

De multiples maux accablent l'Occident vieillissant. Nous ne les énumérerons pas, la liste est longue. Cherchons des penseurs qui nous éclairent à propos de cet angoissant déclin. *Prendre le maquis avec Ernst Jünger, la liberté à l'ère de l'Etat total*, dernier livre de M. Eric Werner, pourrait nous instruire.

Nous recensons souvent les ouvrages de cet auteur, bien que certaines divergences nous séparent. La Ligue vaudoise est indissolublement liée au Pays de Vaud, où nous vivons, agissons et pensons. L'Etat de Vaud démocratique, où *les droits de l'homme sont vainqueurs*, nous enchante moins. Quant à M. Werner, il porte sa patrie en lui. Sa solitude est sa force. Intellectuel réfléchi, lecteur avisé des classiques, il est aussi un grand marcheur, ce qui a son importance.

Ernst Jünger (1895-1998) est l'un des écrivains allemands majeurs du XX^e siècle. Essayiste, diariste, il fut chef d'une section d'assaut durant la Grande Guerre. Plusieurs fois blessé, il se vit décerner des décorations prestigieuses. Son livre *Orages d'acier* le rendit célèbre. Avec le philosophe Martin Heidegger, il entretint une correspondance sur la question de la technique qui, entre autres changements, modifie en profondeur la façon de faire la guerre. Opposé au nazisme, *controversé* après la Seconde Guerre mondiale, plus aristocrate que démocrate, il avoue son admiration pour l'empereur romain Auguste. «L'homme est sujet

à d'indéracinables instincts monarchiques», écrit-il dans *Traité du rebelle, le recours aux forêts* (*der Waldgänger* en allemand), essai de 1951, dont M. Werner s'inspire.

L'essai propose une philosophie de la liberté et de la résistance. Selon Jünger, nazisme, communisme et démocratie américaine avaient ceci de commun que ces régimes révéraient la technique et la puissance militaire que celle-ci confère. L'automatisme est «l'aboutissement du développement techno-scientifique et de la rationalisation», tandis que le recours aux forêts désigne de façon métaphorique «l'amour du havre, de la terre natale, de la paix et de la sécurité que chacun porte dans son cœur».

En 1951, la famille et la nation avaient encore une certaine consistance. En 2023, Le régime occidental les voit d'un mauvais œil; elles se défont. L'Occident, ce sont d'abord les Etats-Unis et les pays anglo-saxons, l'Union européenne, l'OTAN. S'y adjoignent Israël et quelques pays prospères d'Extrême-Orient qui craignent la Chine. En son sein, les frontières s'effacent pour laisser place à un empire uniforme qui n'abandonne pas l'idée, malgré sa démographie en chute libre, d'imposer ses valeurs à la planète. Le régime occidental caractérise des Etats «voyeurs, traceurs, fumeurs». «Prendre le maquis», c'est entrer en résistance contre l'Etat total. L'Etat total tech-

nique vise la maîtrise et l'abondance, non pour le profit de tous, mais d'une petite élite. Les succès techniques asservissent les hommes, transformés en rouage d'une énorme machine. «Le confort se paie», dit Jünger.

Le rapport de force est en faveur de l'Etat total. Celui-ci fonctionne comme une entreprise multinationale. C'est un système de production et de consommation, non une communauté de vie, de langue, de travail. L'ordre managérial a remplacé l'ordre politique. L'Etat est strié de *lignes de fractures*, d'ordre social, religieux, sexuel, ethnique, générationnel. Une minuscule oligarchie très riche domine un vaste prolétariat. Adaptables, flexibles, assommées par la numérisation et l'urgence, les *ressources humaines* passent des heures dans les transports en commun. Elles se défendent comme elles peuvent, fuyant dans la toxicomanie, le divertissement, le *burn-out* et la dépression. Les masses prolétariennes gobent la propagande, croyant ce qu'il faut croire de la guerre en Ukraine ou en Israël, du réchauffement climatique, des vaccins, de l'intelligence artificielle, de l'e-médecine, de la diversité enrichissante. Elles ont désappris l'usage de la liberté et sont hostiles aux rebelles.

La résistance à l'Etat total se fait au nom de la liberté; celle-ci est moyen et fin, impérissable selon Jünger. Ce n'est pas celle, abstraite, des principes de 1789. L'homme libre est d'abord seul, replié sur sa citadelle intérieure. Il n'est pas l'individu massifié dont l'Etat total se délecte. Celui-ci ne voit pas tout, à cause de son usage exclusif des techniques informatiques. Une petite minorité d'individus lui échappe. Les personnes libres s'appuient sur les règles anciennes, les usages traditionnels et les lois non écrites. L'Etat total, dévitalisé, pur instrument de pouvoir, ne comprend pas leur culture, leur caractère. Les rebelles ne fuient pas, ils s'accrochent. Les livres, les classiques surtout, et les Ecritures saintes sont

leur oasis. Le recours aux forêts commence par un non-consentement, un non-accommodement à l'automatisme. Le rebelle est armé, il peut se défendre, mais ce n'est pas un soldat; la violence n'est pas exclue mais souvent contre-indiquée. L'individu libre effectue un travail sur soi, se préparant à faire face aux aléas physiquement, mentalement et moralement. Jünger était opposé au tyrannicide. Eric Werner juge les insurrections impossibles dans la situation actuelle, comme l'a montré l'épisode des gilets jaunes. Le rebelle de la forêt ne reste pas forcément seul. La forêt est partout. Tout individu peut devenir son prochain. Rejoindre un groupe déjà constitué est possible, ou en créer un à partir de rien. L'Etat total s'élargit au monde, tandis que la vie sociale se rétrécit aux solidarités de proximité, aux associations de consommateurs ou de paysans, aux coopératives, aux écoles alternatives. Il faut marcher, prendre de l'exercice, améliorer ses défenses immunitaires, être indépendant du système de santé automatisé.

Eric Werner avance que la criminalité d'Etat est en hausse. Il donne comme exemple la saisie illégale des fonds et avoirs russes en France et en Suisse. Grâce à l'utilisation transfrontalière des services spéciaux, l'armée et la police se distinguent à peine. La majorité de la population vit en connivence avec l'Etat. Une minorité en a peur et lutte, comme Julian Assange ou Edward Snowden. Certains refusent le vaccin anti-covid, se passent de téléphone portable, gèrent des écoles parallèles ou une économie souterraine.

Le recours aux forêts pourrait susciter un nouveau patriotisme ou ne mener... à rien. Il ne resterait que «la liberté en quête d'elle-même». Werner dit que «c'est une belle chose aussi». Cette conclusion douce-amère peine à lever notre perplexité inquiète.

Jacques Perrin

Référence: Eric Werner, *Prendre le maquis avec Ernst Jünger (La liberté à l'ère de l'Etat total)*, Nouvelle Librairie Editions, Paris, 2023, 110 p.

Annette Combe nous dit tout sur Valeyres-sous-Rances

Valeyres... Le nom de ce village proche d'Orbe évoque pour beaucoup de lecteurs, sans doute, les camps d'été au Château, avec son salon ovale et toutes les discussions qui s'y sont passées, l'accueil chaleureux et le petit rire un rien sarcastique de M^{me} Marianne Morel ou les affirmations à l'emporte-pièce de M. Alphonse Morel, sans oublier les promenades dans les environs campagnards ou viticoles de la région, enfin les offices du soir à l'église. Voulez-vous en savoir plus sur ce magnifique village, son histoire et ses bâtiments? Lisez sans tarder le solide ouvrage d'Annette Combe, solide aussi bien dans sa facture (reliure à toute épreuve, beau papier, mise en page soignée) que dans son contenu. Tout, vraiment tout sur Valeyres! Archéologie, histoire dans la châtellenie des Clées ou sous le régime bernois, exploitation des terres... et des marais de la plaine de l'Orbe, église et les phases de sa construction, écoles, sociétés locales, syndics, activités artisanales contemporaines, sans oublier les grandes familles genevoises et bernoises qui ont occupé le Manoir et le Château, les Steiger, Muralt, Boissier, Gasparin, Barbey, Manuel, Bonstetten, jusqu'à la famille Morel actuelle – au cours des siècles, toutes ces familles ont beaucoup apporté à la vie du village.

Archives communales (qui sont sous la responsabilité d'Alexandre Pahud) et cantonales, publications

et rapports divers, archives et collections privées, toutes les sources possibles sont mises à contribution pour donner une image de Valeyres d'une richesse exceptionnelle. Et nous n'oublions pas l'un des attraits de l'ouvrage: les belles photographies contemporaines de M. Claude Jacard, ainsi que les documents historiques, soigneusement publiés pour que le texte et les affirmations de la savante historienne s'appuient sur la réalité des images claires et lisibles des sources.

Nous avons particulièrement apprécié le chapitre sur la vie quotidienne sous le régime bernois et le tableau développé du village contemporain. C'est dans ce chapitre que l'on trouve quelques alinéas bien documentés sur les camps de la Ligue vaudoise, enrichis de souvenirs fournis par Bertil Galland, cheville ouvrière de ces semaines jusqu'en 1971.

Beaucoup de passion, d'amour et de générosité, des témoignages de villageois contemporains, une association pour l'histoire de Valeyres-sous-Rances présidée par Benjamin Morel, tout cela a concouru à la réussite parfaite de ce panorama complet et plaisant sur ce village exceptionnel.

Yves Gerhard

P. S. On acquiert l'ouvrage en s'adressant à la commune, ou à Benjamin Morel, ou aux éditions Château & Attinger, à Orbe.

Les meilleures des bonnes résolutions

La Nation tient à faire savoir qu'elle ne publiera dorénavant aucun article de Gérard Depardieu. Cela nous permettra (sans trop de sacrifices...) de nous ranger du côté du Bien et des autorités morales qui savent quelles perversités nous sommes censés admirer et lesquelles nous devons condamner.

LE COIN DU RONCHON

La Nation tient aussi à faire savoir que, pour respecter le *Dry January*, elle ne publiera durant ce mois aucune publicité pour des produits alcoolisés. Cela nous permettra (sans trop de sacrifices...) de ne pas nous attirer les foudres de l'omniprésent lobby hygiénico-médical qui sou-

haite nous voir vivre vieux et malheureux.

Eh oui, nous sommes dans la période des bonnes résolutions pour l'année qui commence!

Tant qu'à faire, *La Nation* s'engage encore à n'accepter aucun financement par des partis politiques, ce qui nous permettra (sans trop de sacrifices...) de continuer à critiquer la démocratie. Et *La Nation* s'engage aussi à rétribuer au même niveau, au centime près, ses rédacteurs et ses rédactrices, ce qui nous permettra (sans trop de sacrifices...) de continuer à vous proposer notre excellent journal à un prix défiant toute concurrence.

Les meilleures des bonnes résolutions sont celles qui ne nous obligent pas à changer nos habitudes et qui ne nous demandent que peu ou pas d'efforts.